

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Séance du 9 mars 2018**

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**09-03-2018-07**

Date de convocation le 05/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Procuration : 3

Votants : 12

Le neuf mars deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes ETCHART, PALIS et POLHER ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

**Pouvoirs** : Mme LOQUET a donné pouvoir à M. CLAVÉ  
Mme BAZIARD a donné pouvoir à M. CAMDESSUS  
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

**Absente** : Mme BERT

**Secrétaire de séance élue** : Mme ETCHART

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 COMMUNE**

Le Maire rejoint la séance.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Excédent reporté de fonctionnement (report à nouveau créditeur article 002) :	3 353 200.22 €
- Excédent de la section d'investissement (excédent d'investissement reporté 001) :	312 108.08 €
- Affectation du résultat (1068) :	2 256 627.89 €

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

